



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 03 décembre 2020

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 03 décembre 2020, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 10/2020 : Bâtiment de l'ancienne école de Ferlens, rénovation du bâtiment et aménagement d'un appartement,

après audition des rapports de la commission des finances et de la commission ad hoc chargées de son étude et considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux travaux de rénovation et aménagement d'un appartement du bâtiment de l'ancienne école de Ferlens ;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 750'000.- ;
- de financer ces travaux par la trésorerie courante et recours à l'emprunt si nécessaire.

Ainsi délibéré en séance du trois décembre deux mille vingt.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet